



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 février 2023

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mil vingt et trois et le 24 février à dix-neuf heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 17 février 2023, s'est réunie sous la présidence de Luc MAUDET à la maison des associations de Vareilles.

Sont présents : Luc MAUDET, Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Francis HUVER, Laétitia BERTHELIN, Guy LAMARRE, Bernard COQUILLE, Henri TROESCH, Claudine LECLERC, Martine VAJOU, Sylvie MOSIMANN, Louis BOUCHENY, Maryse BOURGEOIS, Michaël LAVENTUREUX.

Arrivée d'Angélique SCHNEIDER à 19h 30.

Absente excusée : Maryse BOURGEOIS

Absents : Marie-José MASSON, Sophie MARTHELOT, Olivier BRAULT

14 conseillers sont présents, le quorum étant atteint l'assemblée peut donc délibérer.

Secrétaire de séance : Bernard ROMIEUX

Ordre du jour

- Election du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 8 décembre 2022 ;
- Finances :
 - Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, en attendant la validation du budget 2023 ;
 - Débat d'orientation budgétaire ;
 - Subventions aux associations ;
- Personnel :
 - Création d'un poste d'animateur sportif ;
- Travaux :
 - Travaux bar du moulin ;
 - Aménagements de voirie ;
 - Pylône de téléphonie mobile ;
 - Fibre ;
 - Eclairage public ;
 - Chauffage des bâtiments ;
- Questions diverses :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 8 décembre 2022

A l'unanimité les conseillers présents et représentés approuvent le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 8 décembre 2022.



AUTORISATION D'ENGAGER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'APPROBATION DU BUDGET

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés autorise Monsieur le Maire à d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, en attendant la validation du budget 2023 dans la limite de 25% des dépenses d'investissement de l'année 2022.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Monsieur le Maire présente la liste des travaux prévus sur la commune pour l'année 2023. Certains sont déjà engagés en 2022 mais aucun règlement n'a été fait.

	Travaux	Subventions	reste à charge
Sécurisation circulation	39 747.42 €	15 898.97 €	23 848.45 €
Vidéo-surveillance	21 514.00 €	8 812.00 €	12 702.00 €
Chauffage	20 668.77 €	16 535.02 €	4 133.75 €
Eclairage public	50 900.00 €	40 720.00 €	10 180.00 €
Rideaux	22 047.40 €	17 637.92 €	4 409.48 €
Défense incendie	67 165.30 €	53 732.24 €	13 433.06 €
Bar du Moulin	13 100.71 €	0.00 €	0.00 €
Total travaux	235 143.60 €	153 336.14 €	68 706.75 €

65.2%

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés approuve cette liste des travaux.

Arrivée d'Angélique SCNHEIDER

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	2020	2021	2022	2023
Nom de l'association	Voté	Voté	Voté	proposé
ADAVIRS	300 €	300 €	300 €	150 €
ADILY	30 €	30 €	150 €	150 €
ADMR	300 €	300 €	300 €	300 €
Amitié de quatre villages de Noé	200 €	en attente	200 €	200 €
APVV	100 €	100 €	100 €	100 €
ASEAMAS	70 €	70 €	70 €	70 €
Brigitte Bardot	250 €	250 €	250 €	100 €
canifelin association	0 €	0 €	150 €	150 €
Chigym'forme	200 €	200 €	200 €	200 €
Club des quatre saisons	300 €	en attente	300 €	300 €
Cœur de Vanne	0 €	655 €	500 €	600 €
COJUKIVA (Comité de jumelage franco-allemand)	50 €	50 €	50 €	50 €
Comité des fêtes Chigy	0 €	en attente		
Conservatoire de Sens		0 €	50 €	50 €



	2020	2021	2022	2023
Nom de l'association	Voté	Voté	Voté	proposé
Conservatoire de Sens		0 €	50 €	50 €
CPN Réveil nature			200 €	200 €
CREARTIS	420 €	420 €	420 €	420 €
FC Fontaine la Gaillarde	100 €	en attente	100 €	100 €
Gymnastique Volontaire de Cerisiers	190 €	140 €	190 €	190 €
Gymnastique Volontaire La Vannoise de Noé	120 €	en attente	120 €	120 €
Joyeuse Entente	0 €	150 €	3 000 €	1 000 €
Judo club Clémentin		180 €	180 €	180 €
La Truite	50 €	50 €	50 €	50 €
Le Jardin de l'Erable	475 €	0 €	0 €	0 €
Les Poussins	20 000 €	20 000 €	10 000 €	5 000 €
MFR de sens	50 €	100 €	50 €	50 €
Musique en Othe de Cerisiers	200 €	200 €	200 €	200 €
Photoclub	50 €	50 €	50 €	50 €
Plaisir de lire de Vareilles	450 €	450 €	450 €	450 €
Prévention routière		0 €	100 €	150 €
Restos du coeur	100 €	100 €	100 €	100 €
Sainte Colombe		100 €	100 €	50 €
Secours populaire			100 €	100 €
SPA de l'Yonne	100 €	100 €	100 €	100 €
Tennis Theillois	500 €	500 €		
UNA de Cerisiers	600 €	600 €	600 €	600 €
Union Sportive de Cerisiers	300 €	360 €	300 €	300 €
Provision			8 870 €	8 170 €
TOTAL	25 505 €	26 185 €	27 900 €	20 000 €

PERSONNEL

CRÉATION D'UN POSTE OPÉRATEUR ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES À TEMPS COMPLET

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés approuve la création d'un poste d'Opérateur Activités Physiques et Sportives à temps complet.

CRÉATION D'UN POSTE ADJOINT D'ANIMATION À TEMPS COMPLET

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés approuve la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet

ADHÉSION AU CNAS

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés approuve l'adhésion au CNAS pour nos retraités qui en font la demande. Le coût est de 180 € par an par retraité à la charge de la commune. Cela représente actuellement deux retraités.

RIFSEEP

En modification de la délibération RIFSEEP du 18 octobre 2021 le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés précise les conditions de versement du RIFSEEP [Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et Complément Indemnitaire Annuel (CIA)] en cas d'absence.



L'IFSE est **maintenue dans les mêmes proportions que le traitement en cas de :**

- Congé de maladie ordinaire,
- Congé invalidité temporaire imputable au service (CITIS),

Le CIA est **maintenu en cas de :**

- Congé invalidité temporaire imputable au service (CITIS),

Le CIA est **modulé à la proportionnelle du temps de présence, avec un abattement de 8 jours sur l'année en cas de :**

- Congé de maladie ordinaire,

L'IFSE et le CIA sont **maintenus intégralement** (*l'article 29 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 impose le maintien des primes durant ces congés*) pendant les congés :

- Pour maternité ou adoption,
- Paternité et accueil de l'enfant

L'IFSE et le CIA **ne peuvent pas être maintenue** (*décret n° 2010-997 du 26 août 2010*) en cas de :

- Congé longue maladie,
- Congé grave maladie,
- Congé longue durée

L'IFSE et le CIA **sont supprimés en cas de Période de Préparation au Reclassement (PPR).**

ASSURANCES STATUTAIRES

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés mandate le Centre de Gestion 89 pour négocier les nouvelles assurances statutaires à compter du 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 4 ans.

TRAVAUX

SÉCURITÉ DES VILLAGES

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux de sécurité dans les villages

Montant total des travaux votés : 39 747,42 € HT

Subvention accordée 15 898,97 €

Reste à la charge de la commune : 23 848,45 €

Les commandes sont en cours de passation. Les plots doivent être livrés le 13 mars.

SURVEILLANCE PAR VIDÉOPROTECTION

Monsieur le Maire fait le point des travaux de vidéo-surveillance

La Poste

Système opérationnel

Village de Theil

Protection carrefour école

2 caméras lecture plaque vers Villeneuve et vers la RD 660

2 caméras « scène » axe carrefour

Système opérationnel



Village de Vareilles

Protection carrefour rue de l'Erable/rue du Poncelot
2 caméras lecture plaque vers Theil et Vaudeurs
2 caméras vers Theil et Chigy
Reste les lises au point

Village de Chigy

Protection carrefour écoles
2 caméras lecture plaque vers Rue du Guichet et direction café
2 caméras « scène » direction café et direction église
Le dispositif sera installé dès que l'enfouissement des réseaux dans la rue du Guichet sera effectué.

Il est précisé que les caméras « scène » ne filment que la rue et les espaces publics. Les zones d'habitation, les terrasses des cafés sont masquées.

BAR DU MOULIN

Un repreneur est pressenti pour le bar du Moulin. Il est nécessaire de reprendre la dalle et le carrelage de la salle du bar et la salle annexe.

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés choisit l'entreprise ROCHÉ, moins disante avec un montant de 10 348,05 € HT (12 417,66 € TTC), pour réaliser les travaux de reprise de la dalle.

Avec un loyer majoré à 350 € par mois, ces travaux seront amortis en trois ans et ne sont donc pas subventionnables.

CHAUFFAGE SALLE DES FÊTES DE THEIL ET ÉCOLE DE CHIGY

Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés choisit l'entreprise LE FROID ICAUNAIS, moins disante avec un montant de 20 118,77 € HT (24 142,52 € TTC), pour réaliser les travaux de changement de chauffage dans ces locaux.

Le tableau des coûts est le suivant :

Chauffage		DETR 50%	Fond Vert 30%	reste à charge
Ecole Chigy	6 703.11 €	3 351.56 €	2 010.93 €	1 340.62 €
Salle des fêtes de Theil	13 415.66 €	6 707.83 €	4 024.70 €	2 683.13 €
diagnostic énergétique	550.00 €	275.00 €	165.00 €	110.00 €
	20 668.77 €	10 334.39 €	6 200.63 €	4 133.75 €
		16 535.02 €		

Les subventions sont en cours de dépôt.

ECLAIRAGE PUBLIC EN LED

Ces travaux sont estimés à 50 900 € HT. Une demande de subvention de 80 % du montant soit 40 720 € a été faite au titre du Fonds Vert. Nous sommes dans l'attente de réception du dossier par la Préfecture.



Le conseil municipal à l'unanimité des conseillers présents et représentés choisit l'entreprise YESS ÉLECTRIQUE, moins disante avec un montant unitaire de 159,87 € HT (191,84 € TTC), pour la fourniture des dispositifs têtes de lampadaire.

RIDEAUX

Montant estimé des travaux 22 047,40 € HT.

Les demandes de subvention auprès du FONS VERT et de la DETR sont en cours.

La consultation est en cours.

DÉFENSE INCENDIE

Défense incendie	Travaux	DETR 40%	VILLAGE Yonne 40%	reste à charge
plateforme d'accès à la Vanne	31 339.00 €	12 535.60 €	12 535.60 €	6 267.80 €
Bâche de 360 m3	35 826.30 €	14 330.52 €	14 330.52 €	7 165.26 €
	67 165.30 €	26 866.12 €	26 866.12 €	13 433.06 €
		53 732.24 €		

La subvention Village de l'Yonne est accordée

La DETR est en cours

La consultation des entreprises est en cours.

QUESTIONS DIVERSES

PYLÔNE DE CHIGY

Le DIM (Dossier Information Mairies) est arrivé, le permis de construire est déposé.

La fibre va être tirée incessamment pour alimenter le pylône.

FIBRE INTERNET

Travaux en cours

Mise en service 4^{ème} trimestre 2023

Dépose des fils de cuivre avant 2030

DISPOSITIF DE RECUEIL POUR CNI ET PASSEPORTS

Le dispositif est à moitié installé.

Formation des agents la semaine prochaine.

Ouverture prochainement...

FERME DE CHIGY

A l'emplacement de l'ancienne ferme équestre va être installé un espace regroupant ferme animalière, jeux gonflables et exposition de matériel agricole hippomobile.

Ouverture prévue en avril 2023

La séance est levée à 21 heures 30.